

Procès-verbal
Cinquième assemblée régulière du Conseil québécois d'Unifor
4 au 6 mai 2016
Hôtel Delta Trois-Rivières

Mercredi, le 4 mai 2016

Ouverture de l'assemblée par Benoit Lapointe, président du Conseil québécois.

Benoît rappelle que le Conseil québécois est le conseil des délégué-e-s et des membres, qu'il essaie toujours de trouver des façons d'améliorer la participation des délégués et d'apporter les meilleurs débats. Il mentionne qu'il y aura plusieurs moments pour intervenir et poser des questions lors de ce congrès et la possibilité de partager ce qui arrive aux sections locales. Il mentionne que le Conseil, qui est relativement nouveau, est également ouvert aux suggestions.

Un moment de silence est demandé pour commémorer le 28 avril, la journée des travailleurs et travailleuses décédé-e-s. On a aussi déploré le décès d'une consœur, Sandra Fortin, sauvagement assassinée au Saguenay, ainsi que celui de Richard Laurendeau, trésorier du Conseil québécois.

Le président informe les délégué-e-s que les débats sont enregistrés pour permettre la rédaction du procès-verbal.

- Recommandation pour accepter les sections locales délinquantes. Après vérification, il ne semble pas y avoir de sections locales délinquantes pour le moment.

Présentation des membres de l'exécutif du Conseil québécois :

- Sophie Albert, Vice-présidente
- Jean Simoneau, Trésorier
- François Arsenault, Membre directeur
- Cathy St-Amand, Secrétaire
- Alain Sévigny, membre directeur
- Renaud Gagné, Directeur québécois.

Le Président de la section locale, Richard St-Onge, devait venir faire un mot de bienvenue. Il viendra plus tard dans la journée.

Adoption de l'ordre du jour

Le président mentionne les changements suivants à l'ordre du jour :

- Mercredi à 14h50, 'Rapport du recrutement' par Sylvain Martin.
- Jeudi à 13h30, visite des grévistes, travailleurs et travailleuses en grève et en lock-out.
- Jeudi à 13h40, invitation officielle au Forum Social par Daniel Boyer de la FTQ.
- Jeudi à 14h05, présentation de Daniel Cloutier sur la protection des dirigeant-e-s des sections locales et membres Unifor qui exercent des fonctions syndicales et bénévoles.

- Vendredi à 9h, Rapport des présences.
- Décalage des items suivants jusqu'à la pause.

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par Steeve Lussier.

Appuyée par ????

ADOPTÉ

Proposition d'amendement à l'ordre du jour par Jonathan Blais :

- Pour le rapport du directeur à 13h30, il serait important qu'il y ait une souplesse pour permettre de parler plus longtemps du point, au besoin.
- Pour l'adoption des recommandations du directeur à 16h20: proposition de déplacer les recommandations et leurs adoptions une journée après la présentation, afin de permettre aux gens de discuter, se positionner et voir quelles sont les actions possibles.
- Pour le comité des résolutions le 5 mai à 14h20, demande d'avoir plus de 20 minutes pour la discussion.

Appuyée par Manon Camiré

ADOPTÉ

On mentionne que Messieurs Gagné et Lapointe reviendront demain matin sur les modifications apportées à l'horaire de demain. Benoît rappelle qu'il y aura une souplesse au niveau de l'horaire. À cet effet, afin de favoriser les échanges, l'appellation du Rapport des représentant-e-s et directeurs sectoriels a été modifiée par 'discussion ouverte sur les enjeux locaux et les rapports'.

Présentation des invités par le président

Benoit accueille :

- Yves Guérette, directeur de la foresterie, qui siège sur le comité National
- Marc Rousseau des communications
- Luc Desnoyers, ancien directeur québécois
- Jean-Pierre Guay du Fonds de Solidarité
- Michel Thibault du Conseil québécois des retraités.
- Joseph Gargiso, retraité d'Unifor
- Line Brisson, représentante retraitée

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux groupes qui se sont joints à Unifor :

- Goodfellow à Trois-Rivières (250 membres)
- Manoir Cousineau, section locale 510
- les Consultants SLNB, section locale 2004Q
- Véolia ES Canada Services industriels, section locale 2005
- Bell Express-Vu, section locale 6002.

Annonce de l'embauche du nouveau conseiller au service légal : Renaud Plante. Bienvenue à Keith Lapalme, section locale 6003 et à Yannick Desautels, section locale 6000 du Projet Initiative, ainsi qu'aux nouveaux délégué-e-s.

Lecture par la vice-présidente, Sophie Albert, de la déclaration anti-harcèlement valable pour toute la durée du Conseil québécois. Les personnes responsables de ce dossier sont Diane Mimeault et Alain Portelance. Les numéros pour les joindre sont inscrits sur la feuille incluse dans les trousseaux des délégué-e-s.

Cathy St-Amand fait le rapport de présences pour le 4 mai.

- 182 délégué-e-s
- 104 sections locales
- Le conseil exécutif national et l'exécutif du conseil national des travailleurs et travailleuses retraité-e-s est inscrit au conseil. La délégation est représentée par 18 femmes et 163 hommes.
- 38 représentant-e-s nationaux et 15 délégué-e-s spéciaux avec droit de parole, mais sans droit de vote
- 13 suppléant-e-s
- 4 invité-e-s
- 69 observateurs
- 10 membres du personnel

Soit 43 femmes et 288 hommes pour un total de 333, avec 13% de femmes et 87% d'hommes.

Rappel aux délégué-e-s de la présence d'une boîte pour la réception de soutiens-gorges qui seront remis à Omer de Serres, qui de son côté remettra 1 \$ directement à la Fondation pour le cancer du sein. Le journal Unifor fera ultérieurement le décompte et présentera les photos en lien. Il y a aussi une boîte pour ramasser les savons non utilisés lors du séjour à l'hôtel. Ils seront remis à la **Maison pour femmes et enfants Le FAR de Trois-Rivières**. <http://www.maisonlefar.ca/>

Élections

Daniel Cloutier et Jean-Yves Fillion rappellent les procédures d'élection et procèdent aux mises en candidatures pour les 2 postes ouverts. On rappelle que les candidats pourront faire leur présentation demain à 16h35. Il n'y aura pas de discours aujourd'hui.

Mises en candidatures :

- Poste de directeur québécois

-Daniel Leblond, section locale 1495, met en candidature Renaud Gagné

Nomination acceptée par Renaud Gagné. Élu par acclamation

- Poste de directeur au Conseil québécois

-Marc-André Paré, président section locale 2022 met en candidature René Émond

-Claude Lahaie, section locale 98 met en candidature Mohamed Gadi

Nominations acceptées par Mohamed Gadi et René Émond. Il y aura élection.

PAUSE

Benoît mentionne avoir oublié de faire l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du Conseil québécois en novembre 2015.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Christophe Gastaldie

Appuyé de Manon Camiré
ADOPTÉ

➤ Rapport du directeur québécois

Le président invite Renaud Gagné, directeur québécois, à présenter son rapport. Monsieur Gagné se dit honoré d'avoir été réélu. Il évoque la situation à Fort McMurray et mentionne que Jerry en parlera davantage tout à l'heure. Nous verrons alors comment on peut venir en aide à nos membres.

«À l'aube du 3e anniversaire de la création d'Unifor, nous avons choisi comme thème du congrès : "Unis l'avenir nous appartient". L'avenir nous appartient mais il n'est pas acquis, on doit continuer à se battre jour après jour. Nous avons réussi à mettre Harper dehors, mais le travail doit continuer. Le rapport démontrera les dossiers d'actions politiques qu'il sera important de mettre de l'avant. Il est important de descendre jusqu'à la base. La simple signature d'une pétition peut faire toute la différence. Beaucoup de travail a été fait pour mettre en place cette nouvelle organisation : comités de relations de travail, écoute des griefs, etc. Pourtant, au niveau national ce fut plus complexe. Les structures ont beaucoup changé, des conseils régionaux ont été mis en place, un conseil canadien, les conseils industriels et une multitude de comités. Au niveau national, on s'est surtout mobilisés dans l'action politique, mais des campagnes ont aussi été menées sur divers dossiers qui nous concernent.»

Dans son rapport, Renaud revient sur :

Les conflits, grèves et autres lock-out.

- Delastek, Emballages Hood, Section locale 698 et le groupe de la SAAQ, la Caisse populaire de La Tuque, la section locale 2000Q, la section locale 2004Q et Métaux GBL, Brault et Martineau.

Merci à l'ensemble des sections locales.

Les négociations en cours :

- Via Rail, section locale 100 et 4000, Suncor et le Programme national de l'énergie, Bell Canada, Rétabec, Bombardier centre de finition, Pratt&Whitney, secteur hôtelier, Iplex, Emballages JT de Pointe-aux-Trembles, Expertech, Sogefi, Innotech, section 720 Corbec.

Les premières conventions collectives :

- Kia, Scott Canada (Fafard et Frères), Petits Lingots Saguenay, OldCastle, Piscines Trendium, Solutions FACC, accréditation Bell.

Félicitations à toutes ces nouvelles unités qui ont joint Unifor.

Il parle aussi de :

- Programme de départ volontaire chez Bell, Stadacona, campagne 'Renforçons nos sections locales' et de la tournée 2016.

Les campagnes :

On s'est activés sur plusieurs campagnes. Notre organisation a pour but d'agir dans les milieux de travail pour ses membres et s'engage dans les communautés et dans la société en général. On s'est donné comme mandat de faire de la justice sociale. Plusieurs pétitions à signer.

Au Québec :

- Campagne «Fil de vie», dossier de l'aluminium au Saguenay, Plan de protection du caribou, production de fibres de bois, négociation d'égal à égal, campagne sur le salaire minimum à 15\$.

Ottawa :

- Bombardier, Accord de libre-échange sur le bois, campagne de lobby Unifor+CTC+ FTQ, Partenariat Trans Pacifique, campagne "l'assurance-emploi c'est pour tout le monde", campagne nationale sur les soins de santé.

Recommandation : On recommande que les dirigeant-e-s des sections locales participent en grand nombre et diffusent l'information à leurs membres, pour que ces derniers passent à l'action en faveur de ces campagnes. Ne pas oublier la campagne de boycott de GE au nom de McLarry, Hotpoint et Moffat.

Activités :

- La journée de la femme (on rappelle ce qui est arrivé à notre consœur Sandra Fortin de la section locale 1937), journée contre l'homophobie et la transphobie, Conférence des jeunes (Bienvenue à Maitre Renaud Plante), tournée de la FTQ sur les changements climatiques, retour du crédit d'impôt.

Les événements à venir : Le Forum Social Mondial qui se tiendra pour la première fois en Amérique du Nord, défilé de la Fierté, congrès statutaire, 6^e assemblée du Conseil québécois, congrès de la FTQ.

Différents services :

- Recrutement, éducation, services spécialisés, service de défense, Fonds de justice, bourses d'études.

Bravo à tous les dirigeant-e-s des sections locales. La lutte continue et Unifor grandit à chaque jour! Merci au personnel, aux représentant-e-s, aux gens des services spécialisés, aux directrices et directeurs locaux, à John et Sylvain, à Don McKay et John Bernard partis à la retraite, à Christine Gaudreault et Jean-Pierre Gallant qui partiront aussi bientôt à la retraite.

Le reste des informations seront retrouvées dans les pages 29 à 32 du rapport ou dans l'annexe 1 au pv.

Benoît rappelle qu'il y a un sondage pour améliorer les services et la communication au niveau des différentes sections locales. Important de le remplir, aujourd'hui de préférence.

Aussi, on demande de sortir à celles et ceux qui veulent parler, dans le but de s'assurer que tout le monde entende bien à l'arrière.

➤ **Allocution de Jerry Dias, président d'Unifor**

Jerry était debout une grande partie de la nuit pour parler avec les militant-e-s et les dirigeant-e-s de Suncor. Il revient sur la situation à Fort McMurray. Il y a 3 500 membres qui travaillent pour Suncor, 3 500 vies qui sont complètement perturbées. 1 600 maisons brûlées, 80 000 personnes évacuées, toutes les installations de Suncor fermées. Il a parlé avec le président de Suncor, puis à Sue Pearce qui fait

partie du personnel. Pour le moment, il n'y a pas de blessés. Le directeur des relations de travail était sur place hier. On veut s'assurer que tout le monde va bien. Il se rendra à Ottawa pour voir quel type d'aide peut être apporté là-bas. Le Fonds de justice sociale vient de faire un don de 250 000\$. On essaiera aussi de recueillir le plus d'argent possible au niveau des différentes sections locales.

«Ce matin, j'ai regardé la photo de Sandra Fortin, une consœur, et je reviens sur notre responsabilité en tant qu'homme d'éliminer la violence contre les femmes.» Il affirme qu'il continuera à en parler tant que sur le plan national et mondial cette épidémie ne disparaîtra pas. Nous devons montrer l'exemple et offrir des milieux sécuritaires pour les femmes. Nous suivons les élections aux États-Unis, nous voyons les citations insensées faites au sujet des femmes par Trump et les républicains. On peut comprendre pourquoi nous avons un problème de violence contre les femmes avec ce genre de propos.

Au Canada, les conservateurs sont du même ordre, avec des commentaires insensés sur l'économie et la société. Nous vivons dans une société d'avarice. Les Panama Papers ont 11,5 millions de documents sur les abris fiscaux et le blanchiment d'argent. Plusieurs canadiens sont sur ces listes. Jerry explique le fonctionnement de ces papiers. Cette fuite est beaucoup plus importante que celle de Wikileaks. Plus de 30 billions de dollars sont cachés dans ces comptes off-shore, dont 250 milliards\$ canadiens. L'austérité est un mensonge. Il est crucial de continuer la lutte pour le maintien du tissu social du pays. Il y a une meilleure façon de faire les choses.

Il y a plus de 50 000 emplois au Canada dans l'aérospatiale, nous sommes 4^e au monde. Bombardier a reçu des milliards en subvention, mais a payé plusieurs milliards en impôt. Il faut investir dans ce secteur majeur si on veut obtenir des résultats positifs. Il ne remercie pas souvent le gouvernement mais avance que les investissements dans Bombardier vont créer des emplois pour des années à venir.

Au niveau fédéral, on a connu un épisode triste avec Harper, il y aura maintenant des changements. La fédération de l'entreprise indépendante et d'autres organisations et compagnies (CN, Air Canada, Bell, CP, etc.) avancent que le monde va s'écrouler si les lois 377 et 525 sont abrogées. Ces projets de loi de Harper avaient pour but de nuire au mouvement syndical.

Avec le gouvernement Trudeau, on voit plusieurs promesses tenues. La cour Suprême a reconnu comme illégal le geste du gouvernement de forcer le retour au travail des employés de Postes Canada et de leur imposer une convention collective. Le gouvernement n'a pas le droit de s'ingérer ainsi dans un processus de négociations. La nouvelle Ministre du travail a dit n'avoir aucune intention de se mêler des conventions collectives. À chaque fois que le gouvernement l'a fait, ce n'était pas pour régler les conflits mais pour contrôler l'économie. Nous sommes en négociation cette année avec 120 000 de nos membres, c'est le moment de se battre. Suncor a investi des millions de dollars, alors il ne pourra pas nous convaincre qu'il ne peut pas offrir des meilleures conditions salariales. Nous nous battons contre Ford, Chrysler, GM, ils ne pourront pas fermer nos installations. Nous continuerons aussi à insister pour obtenir le salaire minimum à 15\$, un travail moins précaire et une vie plus décente. En tant qu'organisation, maintenant qu'Unifor est solide, il est temps de passer à l'offensive au niveau du système de santé, pour les aînés, pour les logements sociaux et pour la justice sociale. La loi sur la santé au Canada dit qu'aucun frais ne doit être exigé à la population, ce que Couillard et d'autres PM provinciaux tentent de contourner. Les programmes sociaux c'est ce qui nous définit en tant que nation.

Partenariat Trans Pacifique (PTP) : Selon Joseph Stiglitz (prix Nobel), la protection donnée aux grosses compagnies est un pacte avec le diable, par exemple au niveau pharmaceutique, de la foresterie, laitier, des médias, de l'automobile, etc. Il ne fait aucun sens que le gouvernement signe cette entente. Si ça

passé, il y aura toute une riposte au pays. Obama considère que c'est aux USA à dicter les règles. Le 10 mai, il y aura à Québec un comité sur le PTP. Congrès à Ottawa en août, il reste tant à faire pour avoir le pays qu'on mérite!

Commentaires et questions :

Alain Gagnon : Au sujet de la taxe imposée sur l'aluminium par les USA et de la pétition déposée au Sénat américain, qui ne peut pas être retirée, et qui décrit de façon très défavorable les québécois, est-ce possible de faire des pressions sur Trudeau pour régler la question? Du côté provincial, on met des pressions sur Madame St-Pierre, peut-on faire de même au fédéral?

Jerry : Nous avons eu plusieurs discussions avec les joueurs de l'industrie et le gouvernement, nous demeurons très impliqués. On prend bonne note de l'intervention.

Un membre du Saguenay Lac St-Jean : Il y a un groupe d'environnementalistes qui nuisent beaucoup à l'industrie de la foresterie, peut-on faire quelque chose? Ils disent des faussetés qui nous font perdre des clients. On demande au gouvernement de se tenir debout devant les allégations de ces groupes. Aussi, avec la surtaxe sur le papier et notre industrie non subventionnée, si ça continue, des emplois seront perdus.

Jerry : Nous avons rencontré Greenpeace. Ils n'ont pas été très diplomatiques. Les discussions avec eux continueront. Une solution est difficile quand les gens sont entêtés. Près de 70 000 emplois ont été perdus. Les écologistes prétendent qu'on ne sait pas ce qui se passe au niveau de l'écologie. On le sait, mais on ne veut pas non plus perdre nos emplois au profit des américains. Il faut trouver une solution intelligente. Au lieu d'expédier nos produits non finis en Chine ou aux USA, pourquoi ne pas les transformer ici et miser sur nos ressources naturelles et nos forces.

Manon Camiré parle de la disparité au niveau des salaires. Au Québec, des lois ont été votées à la fin des années 90, donc on est un peu mieux, mais dans le ROC, ce n'est pas le cas. 70% des membres de sa section sont payés au plus bas salaire, l'impact est que le syndicat a perdu toute crédibilité. La crainte des employés est d'avoir des problèmes s'ils sont associés au syndicat. La disparité des salaires a créé ça. Jerry : En juin 2015, l'entente avec Air Canada a été ratifiée et il n'y a aucun doute qu'Air Canada est un employeur difficile. Après que les pilotes de ligne aient signé une convention de 10 ans, on s'est retrouvés à la table des négociations. Il y a eu de nombreuses échelles salariales à Air Canada, à cause des faillites, des LACC... La dernière négociation remonte à il y a 5 ans, convention de 3 ans. On a été obligés de rentrer au travail. Ils voulaient nous enlever nos régimes de pension et refusaient l'augmentation de salaire, c'était la guerre ouverte. Si on regarde l'entente avec le SCFP, les Teamsters, IMA, rien n'a été fait pour l'échelle salariale, sauf pour ceux en haut de l'échelle. Unifor l'a fait. Quand on essaie de réparer les torts qui ont été commis, on se fait dire par les gens en haut de l'échelle «pourquoi dépensez-vous l'argent pour ceux en bas?». Il faut un sens de la justice.

Renaud ajoute que le dossier de Fort McMurray est très important. Il faut se rappeler qu'on a aussi vécu une tragédie à Lac Mégantic, où on a perdu 2 dirigeants locaux. On a alors reçu de l'aide de partout au pays. Le Québec doit maintenant aider les gens de là-bas. On devrait minimalement donner 1\$ par membre, avec 50 000 membres, on peut aider.

Au dernier conseil exécutif, on a eu à débattre au sujet du leadership pour le prochain congrès. La position du Québec est de réélire Jerry Dias comme Président, et on a appuyé la candidature de Bob Orr

au poste de secrétaire trésorier. Le conseil exécutif a été unanime sur le sujet. On demande à ceux qui appuient cette position de se lever.

PAUSE

Jonathan Proteau vient s'adresser à l'assemblée. Il présente l'équipe du Delta Trois-Rivières. 80 travailleurs sont syndiqués à cet hôtel qui fêtera bientôt ses 25 ans. 4 investisseurs locaux ont aidé à sauver les emplois. Négociations en 2015, l'employeur n'offrait pas grand-chose, alors on est allés chercher un mandat de grève. Des acheteurs potentiels sont arrivés en septembre et il fallait une convention pour que l'hôtel soit acheté. Le service exceptionnel a toujours été reconnu, mais la bâtisse avait besoin de rénovations. 7 millions d'investissements ont été apportés. Il invite les membres du congrès à utiliser en priorité les services de leur hôtel afin d'encourager les membres y travaillant.

Discussion et adoption du rapport du directeur québécois

La période de questions sur le rapport du directeur québécois a donné lieu à plusieurs interventions, notamment au sujet de la baisse de membership chez Bell et de la tentative de l'employeur de contourner la convention collective, ainsi que de l'impact sur les relations entre les travailleurs; comment mieux prendre en charge le dossier des fonds de pension à prestation déterminée chez Rio Tinto par de la formation qui gagnerait à être davantage diffusée; le conflit qui perdure chez Delastek et le nombre insuffisant de militants lors de la dernière manifestation; le questionnement à faire sur les impacts de l'augmentation du salaire minimum à 15\$; du plan du caribou, des restrictions liées à la coupe de bois et de la désinformation faite au sujet de la coupe d'arbres. Il a été aussi question du fait que lors des congrès Unifor, il arrive souvent que les hôtels réservés ne soient pas syndiqués Unifor. On déplore le manque d'encouragement du travail de nos membres. On demande d'aller soutenir les travailleurs de la SAAQ en grève à Laval. Finalement, on rappelle qu'en cette période de coupures extraordinaires, il est impératif d'utiliser des efforts extraordinaires.

Adoption du rapport du directeur québécois

Proposée par Renaud Gagné

Appuyée par Annette Boissonneault

ADOPTÉ

Présentation du groupe des assurances d'Unifor avec Joël Vigeant

Depuis 1997, on gère un programme d'assurance collective pour les membres des sections locales. À l'époque, l'ensemble des sections locales souhaitait ne faire qu'un groupe, ce qui avait été impossible. Ce qui a finalement été décidé est qu'il y ait un seul assureur, mais chaque section locale participante demeure preneuse autonome de son contrat d'assurance et doit être détentrice ou codétentrice de sa police d'assurance, avec autonomie complète des sections locales dans le choix des protections, l'administration générale étant effectuée localement par les employeurs ou par les sections locales. Le groupe comprend un président (Michel Hébert de la section 530) et un vice-président (Régis Tremblay de la section 1210), un représentant national qui agit à titre de secrétaire correspondant et de

secrétaire-trésorier (Joël Vigeant), supporté par le directeur québécois. Actuaire au dossier : services actuarielles SAI. Courtier : Robin Veilleux assurances et rentes collectives. Assureur : SSQ

Le groupe négocie les conditions de renouvellement avec l'assureur, vérifie les ententes financières, organise les rencontres d'employés, participe aux assemblées annuelles. Les avantages sont : frais d'administration concurrentiels parce que nous sommes un grand groupe, ristourne de 1% qui revient à la section locale, négociations pour obtenir les facteurs tendances réels (prévision des coûts médicaments et dents), analyse actuarielle des paramètres, régime pour les retraité-e-s, support à la clientèle et service personnalisé. Pour agrandir le groupe, nous offrons une promotion (tirage parmi ceux qui auront donné leur nom).

➤ Rapport du service de recrutement avec Sylvain

Il revient sur la présentation des nouvelles personnes syndiquées. Lors des campagnes de recrutement, on dit aux gens qu'en s'en venant avec Unifor, ils feront partie d'une grande famille. On les invite au Conseil québécois pour qu'ils voient comment on fonctionne. Ça prend beaucoup de courage pour partir une campagne de recrutement dans un milieu non syndiqué, même avec un Code du travail assez favorable au Québec. En 2015 : 19 nouvelles accréditations, 1 250 nouveaux membres au Québec, 6 200 membres au Canada. À ce jour en 2016, 270 nouveaux membres au Québec, 5 nouvelles accréditations et 2 en attente. L'objectif est de bâtir une culture de recrutement et d'avoir à chaque Conseil québécois, une nouvelle activité au niveau du recrutement. La campagne "Invitez-nous" sert à aller visiter des employé-e-s pour leur présenter notre offre. 90% des contacts que nous faisons viennent de nos membres. Des membres veulent connaître quelles sont les étapes d'une campagne de recrutement, alors nous avons créé un document sur le processus. Le taux réel de syndicalisation au Québec, si on exclue la construction et les services publics, est de 18 ou 19%. Unifor représente une vingtaine d'activités différentes au Canada. Malgré la grande quantité de sections locales, on trouve qu'il y a un manque au niveau du recrutement. En aidant des gens à se syndiquer, on aide tout le monde!

➤ Rapport du comité de la condition féminine avec Cathy St-Amand

L'assemblée se lève et crie le slogan "Non à la violence faite aux femmes".

Cathy soutient que notre plus grand souhait est de ne plus avoir à parler de ce sujet parce que la violence faite aux femmes sera disparue. On a remis ce matin un ruban blanc. L'origine de ce ruban blanc remonte à 1991 lorsqu'un groupe d'hommes dénonçant la violence en a eu l'idée. La semaine du ruban blanc se déroule à l'automne, du 25 novembre au 6 décembre. Les comités locaux organisent aussi des activités à d'autres moments de l'année, dont le 8 mars. Cathy fait la lecture du texte qui a été diffusé sur une affiche suite au décès de la consœur Sandra Fortin. Merci à Ginette Gamache de l'initiative.

On rappelle que nous ramassons des soutiens-gorges. Ceux récupérables seront remis à Renaissance, les autres seront envoyés à Sertex pour le recyclage. Cathy invite à aller visiter le site internet de la Maison le FAR, où l'on retrouve entre autres un questionnaire pour évaluer si nous vivons de la violence.

Du 7 au 10 août à Port Elgin, conférence sur la condition féminine 'Des femmes fortes et des syndicats forts', il faut y envoyer des membres. Il y aura une rencontre à ce sujet le 11 juin à la section locale 698

de Boisbriand, on aimerait être davantage de participantes. Le comité a un budget pour envoyer des femmes à port Elgin.

'Samedi d'en jaser' : on invite des hommes, mais peu viennent. Lors du dernier samedi, une intervenante est venue nous parler de prostitution, de gang de rue et de proxénétisme.

Questions/commentaires :

Manon Camiré a un défi pour tous ceux et celles qui sont sur les tables de négociations. En Alberta, une loi a été votée pour donner des congés aux personnes victimes de violence conjugale, loi inspirée de l'Australie. On souhaite des clauses dans les conventions collectives où les employeurs s'engageront à aider les employées qui en sont victimes. Présentement, l'absentéisme causé par la violence conjugale amène souvent des femmes à perdre leur emploi. Unifor est un syndicat progressiste, on peut aller dans cette direction.

Adoption du rapport du comité Condition féminine

Proposée par Cathy St-Amand

Appuyé par Michel Thibault

ADOPTÉ

➤ Rapport du Conseil québécois des retraitées et retraités par Michel Thibault

Depuis le dernier congrès, les membres de l'exécutif se sont rencontrés 2 fois. Il souligne le décès de Richard Laurendeau, président du club des retraité-e-s et trésorier du Conseil québécois.

Au sujet de la résolution qui sera débattue sur le 0,02\$ (2 sous) par membre actif payé par les sections locales, on en reparle à chaque Conseil afin de sensibiliser les présidents des sections locales à emboîter le pas. Il en va de la survie du Conseil des retraité-e-s. 200 employés à 2 sous, ça ne donne que 4\$. Sur 234 sections locales, il n'y en a que 30 qui payent, on est déçus. Les retraité-e-s ont bâti le syndicat, on veut sensibiliser à la question. À tous les mercredis, des membres retrait-é-s vont aux sections locales pour donner des informations. On voudrait des réseaux dans les régions. Nous demandons aux délégués d'appuyer cette résolution et de contribuer à faire avancer ce dossier.

En ce qui concerne la formation de nouvelles sections de retraité-e-s: Aucune n'a été mise sur pied en 2016. En mars 2016 à Toronto, il a été question des prochaines négociations des 3 grands, du coût de la vie, des coupures dans les services, etc.

La prochaine conférence canadienne des retraité-e-s se tiendra du 4 au 11 septembre à Port Elgin, puis les 25 et 26 octobre à Trois-Rivières. On est à la recherche de conférenciers. Il y aura à cette occasion élection de tous les membres de l'exécutif, et ce, pour un mandat de 3 ans.

Adoption du rapport du Conseil québécois des retraité-e-s

Proposé par Michel Thibault

À titre informatif, n'a pas à être adopté

➤ Rapport du comité des travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur par Mohamed Gadi

Le comité a tenu 2 rencontres cette année. Les activités du comité sont focalisées sur le rôle éducatif et sur la stratégie à développer pour aller chercher plus de membres. On a comme priorité de préparer un pamphlet pour accroître la visibilité du comité. Plusieurs idées ont été proposées à ce sujet. Diverses activités ont été planifiées pour 2016 : fête du 1^{er} mai, distribution de dépliants d'Unifor lors d'événements publics, rencontres fraternelles avec les autres comités du Conseil québécois d'Unifor et participation à un événement intersyndical sous la forme d'un 5 à 7 avec comme thème 'États Généraux' (organisé par le comité Montréal Métropolitain). Des membres de la CSN, FTQ et CSQ ont participé à l'événement. Le cœur de la réflexion a porté sur les États Généraux du syndicalisme, laquelle réflexion se poursuivra tout au long de 2016. L'objectif de la démarche est de réfléchir aux différentes formes que peuvent prendre les États Généraux, de partager des expériences syndicales et communautaires, de faire le bilan de notre action syndicale dans le contexte actuel et les actions à venir pour les prochaines années.

Le Québec était représenté par douze personnes de 7 sections locales : 62, 98, 510, 2002, 4000 et 6000. Au nom du comité, Mohamed tient à remercier tous les présidents de ces sections locales et encourage ceux qui en ont la possibilité d'envoyer leurs membres à ces rencontres afin que la délégation du Québec devienne plus forte en 2016.

Mohamed lit l'invitation à la conférence " Redéfinir les vrais visages de notre syndicat" qui aura lieu du 3 au 5 juin et qui fait appel à la diversité et à l'inclusion. Des ateliers s'attarderont aux discriminations vécues par les travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur et nous discuterons de stratégies pour augmenter la participation au comité. Le but est d'inciter les membres à lutter pour l'égalité politique, économique et sociale. Date limite pour les inscriptions : 25 mai.

Adoption du rapport du comité des travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur

Proposée par Mohamed Gadi

Appuyé par Lucie Pratte

ADOPTÉ

Benoît fait quelques rappels pour demain, dont la manifestation qui se tiendra sur l'heure du dîner.

Information de Lucie Pratte, présidente du comité de francisation : un sondage a été distribué sur les tables concernant la situation de la francisation dans les milieux de travail. Le comité a besoin de ces informations pour cartographier la situation du français au travail, à compléter et rapporter demain.

Réunion de 18h

Adoption de l'ordre du jour

- Adoption du pv du rapport financier du directeur québécois
- Résolution pour modifier la fin de l'année financière
- Rapport du coordonnateur des arbitrages et la gestion des dossiers
- Affaires nouvelles (projet d'amendement et résolution).

Adoption de l'ordre du jour
Proposée par Alain Lambert
Appuyée par Régis Duchesne
ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal
Proposée par Josée Roy
Appuyée par Denis Chaput
ADOPTÉ

Rapport financier

Revenus au 31 août 2015 :	
Total des revenus :	1 853 187\$
<u>Dépenses :</u>	
-remplacement de salaires :	70 045\$
-frais de déplacements :	136 137\$
-frais de rencontres :	410\$
-honoraires professionnels :	392 182\$
-FTQ :	280 661\$
-administration (salaires et avantages sociaux) :	468 364\$
-télécommunications :	2401\$
-frais de bureau :	379\$
Total des dépenses :	1 350 579\$
Résultats : Il reste	502 608\$

Adoption du rapport
Proposée par Sophie Albert
Appuyée par Alain Daigle
ADOPTÉ

Résolution pour les états financiers :
Jean-Pierre explique que nous devons modifier l'année financière afin qu'elle concorde avec l'année financière du Conseil québécois national. Notre année se termine généralement en août, il faut la modifier pour qu'elle finisse le 31 décembre.

Adoption de la modification
Proposée par Mohamed Gadi
Appuyée par Martin Ménard
ADOPTÉ

Renaud répond aux questions sur le rapport :

Comment se fait-il que nous n'avons plus d'argent pour les remplacements, on a pourtant moins de grèves et de lock-out. Aura-t-on une caisse de grève qui va monter à 300 millions? En a-t-on besoin? Il faudra discuter au congrès de comment on veut répartir l'argent. Où peut-on couper dans les dépenses? Faut-il par exemple déplacer autant de gens pour Fort Elgin? Les petites sections locales ont parfois l'impression d'être abandonnées un peu par le régional, craignent que les services manquent à ce niveau et aimeraient avoir leur mot à dire sur les décisions. Entre 20 000 et 22 000 membres payent la cotisation, les dossiers continuent de rentrer mais on n'a pas assez de relève, ceci inquiète les membres. On tient à ce que le FRSQ ne disparaisse pas. On parle d'envoyer une lettre à Jerry et de convaincre Toronto que de créer un FRSQ 'on the side' comme ils l'ont fait, qui est coordonné par le national, est une erreur. L'organisation et les représentant-e-s n'ont plus ce lien de relations de travail auquel ils tiennent et lors de l'administration des griefs, il y a un risque de perdre des éléments. On propose de trouver quelqu'un qui est déjà à l'intérieur de notre équipe, qui connaît les dossiers. On veut réduire le nombre de mandats donnés à l'extérieur pour en donner plus ici, pour donner de meilleurs services aux sections locales. On aime le système d'arbitrage au Québec.

Renaud : Au sujet des remplacements suite au départ de Don et à la retraite à venir de M. Gallant au FRSQ, ils seront faits à partir d'un comité mis sur pied avec l'aide de l'exécutif national. La caisse générale perd environ 1,3 million/mois. Avant d'embaucher, il faut voir si on peut couper ailleurs. Les solutions à venir (s'assurer que lors de toutes les campagnes nationales, les factures se rendent dans la bonne caisse) devraient nous permettre d'avoir une meilleure photo de la caisse générale.

Le prochain dossier majeur de Renaud sera de trouver les personnes-ressources pour les remplacements. Renaud rappelle qu'on s'est engagés à maintenir ce service et à le faire fonctionner correctement. Si ce n'est pas le cas, à ce moment-là les sections auront des décisions à prendre. En attendant, Me Plante qui vient d'être engagé, ainsi qu'Alain Portelance, nous supporteront. Toute aide des représentant-e-s sera bienvenue. On ne peut pas annoncer une date d'embauche, mais on espère que ce soit le plus rapidement possible. La priorité est de combler le poste avec une personne compétente qui a un grand bagage, avocat-e ou autre.

➤ Rapport du coordonnateur

Statistiques : Au 27 avril 2016 (dernière rencontre du FRSQ), le nombre d'arbitrages planifié est de 183 et on attend des dates d'audition pour 33 autres. Il y a 31 remises *sine die*, avec des dossiers qui nécessiteraient des suivis. Une sensibilisation est requise à ce niveau. En attente de 2 décisions arbitrales. 14 dossiers en instance d'appel (en 60 jours), comité d'appel le 19 mai avec 5 dossiers contestés. Total de dossiers actifs : 423. On a évalué 305 dossiers au cours de l'année. Lors de la dernière réunion, il restait 2 dossiers en cour. Dans un cas, il y a eu un désistement. Dans l'autre, la décision a été renversée, mais poursuivie jusqu'en arbitrage où la décision a été de rejeter le grief. Une seule rencontre du comité d'appel s'est tenue en 2015, peu de dossiers en appel. 1 dossier (avec 3 griefs) a une audition prévue pour décembre.

On a essayé cette année d'impliquer davantage les membres du FRSQ dans les orientations et les décisions. On a créé un petit comité consultatif réunissant 5 présidents de sections locales qui venaient des différents secteurs (au prorata). On a décidé de proposer des modifications aux statuts et une résolution (formaliser le comité conseil et s'assurer que les membres aient une voix).

Amendements aux statuts :

À “Le coordonnateur des arbitrages sera disponible sur demande”... On propose d’ajouter : “De plus, au début de l’audition de chaque appel, lorsque le coordonnateur le juge à propos, il peut prendre quelques minutes pour présenter au comité, en présence des représentant-e-s de la section locale, les arguments qui justifient la décision de ne pas porter le grief à l’arbitrage. Le coordonnateur accepte de répondre aux demandes des membres du comité d’appel mais s’abstient d’échanger avec les membres de la section locale.”

On propose cet ajout parce que parfois la raison qui motive le national à ne pas aller en arbitrage est sur un point de droit. Il est important que les membres des sections locales voient pourquoi le comité pense préférable de ne pas aller à l’arbitrage.

À : “Au début de chaque audition, le président désigné du comité des appels explique aux intervenant-e-s des sections locales la façon de procéder du comité et les règles à suivre lors de l’audition” on ajouterait : “Dans le cas de griefs individuels, le plaignant-e a le droit d’assister à la rencontre, seul le représentant-e a le droit d’intervenir. Les membres du comité d’appel peuvent poser des questions aux représentant-e-s de la section locale de façon à bien saisir leurs arguments. Le comité ne rend pas de décision sur le champ, mais le fait après délibération.”

Il y a quelques autres précisions ajoutées :

- Le comité des appels peut poser des questions additionnelles au coordonnateur, entre autre si des questions de droit sont mises en jeu.
- Lorsque le comité des appels rend sa décision, s’il maintient la décision du FRSQ, il n’a pas à justifier sa décision.
- Si la décision du FRSQ est renversée, on demande que le comité indique de façon brève les motifs qui sous-tendent la décision.
- Si le comité des appels confirme l’analyse du dossier effectuée par la personne responsable du fonds, la section locale qui le désire pourra tout de même poursuivre l’arbitrage aux conditions suivantes.

Proposition de formule d’amendement aux règlements : Les résolutions et amendements aux règlements doivent être acheminés par les dirigeant-e-s des sections locales membres du FRSQ à la personne responsable du fonds au moins 60 jours avant la tenue de l’assemblée. Au moins 30 jours précédents la tenue de l’assemblée annuelle, les projets de résolutions seront réacheminés à l’ensemble des sections locales membres du FRSQ. Les modifications proposées aux règlements devront être approuvées pas un vote des 2/3 des membres présents.

Adoption des amendements

Proposée par Alain Daigle

Appuyée par Christophe Gastaldie

Aucune discussion sur les propositions

ADOPTÉ

Le coordonnateur lit la résolution sur la création d’un comité conseil. Il rappelle que cette résolution a pour but de formaliser la tenue du comité composé de façon représentative des membres des différents

secteurs. Ce comité proposera qu'au moins une fois avant la tenue de l'assemblée annuelle, le comité soit convoqué pour faire le point sur la dernière année, pour regarder s'il y a des résolutions, pour être en mesure de faire des recommandations à l'assemblée annuelle, afin que ce ne soit pas au coordonnateur ou au directeur à prendre en charge ces recommandations.

Discussion :

Le terme "Communication énergies et papiers" n'inclue pas les gens du nouveau groupe qui s'est joint à nous, trouvons un autre terme qui fait moins CEP. Trouvons des façons pour que le FRSQ soit plus inclusif. Faire une réflexion pour que d'autres sections y trouvent un intérêt.

On spécifie que "communications" réfère à toutes les communications (télécommunications, journaux, etc.).

Pour la nomination d'arbitre, lorsqu'on a une date avec l'employeur et qu'un arbitre est déjà nommé, que le coordonnateur fasse une tentative auprès de l'avocat patronal de planifier un autre grief à la date prévue avec le même arbitre, afin d'éviter des délais et de bousculer les agendas de tout le monde. Le coordonnateur répond que ce ceci est fait de façon régulière, mais que le problème est que ce ne sont pas toujours les mêmes procureurs.

Lucie Pratte propose un amendement au premier paragraphe du résolu en modifiant la phrase ainsi : "qu'un comité-conseil soit créé, composé de 5 membres provenant des divers secteurs représentés au sein du FRSQ, au prorata des membres qui composent ces secteurs."

Appuyé par Philippe Lavoie

Aucune discussion sur l'amendement proposé

ADOPTÉ

Adoption de la résolution sur le comité-conseil

Proposée par Alain Paradis

Appuyée par ??

ADOPTÉ avec un amendement

L'assemblée remercie Jean-Pierre qui quittera son poste le 1^{er} juillet. Jean-Pierre remercie ses collaborateurs et tous les permanent-e-s de tous les secteurs pour leur coopération.

AJOURNEMENT

Judi, le 5 mai 2016

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand. Elle note qu'il y avait une erreur hier entre les chiffres cités et le nombre total de participant-e-s parce que les tables des exposant-e-s n'étaient pas comptabilisées dans les chiffres donnés. La situation a été corrigée ce matin.

- 186 délégués hommes et 22 déléguées femmes
- 118 sections locales (dont conseil exécutif national et conseil des retraités)
- 40 représentants et représentantes nationaux
- 20 délégué-e-s spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote

- 14 suppléant-e-s
 - 10 invité-e-s
 - 78 observateurs
 - 10 membres du personnel
 - 1 représentant des médias
- Total de 53 participantes et 327 participants, soit 381 participants (14% de femmes, 86% d'hommes)

Point d'information : Jean-Pierre Gallant mentionne qu'il y a un feuillet distribué qui s'intitule "Laissez-nous nous occuper de vos archives". Le centre d'histoire et d'archive du travail est un organisme créé en 2014 par des syndicalistes à la retraite qui s'est donné pour mission d'approcher l'ensemble des syndicats et des organismes près des travailleurs pour les aider à constituer leurs archives et les rendre accessibles aux chercheurs. Il s'agit de constituer l'histoire du syndicat, afin entre autre, que les jeunes qui arrivent puissent s'y référer. Unifor a des racines profondes et plusieurs sections locales ont une histoire d'une très grande richesse. Pour celles et ceux intéressé-e-s, il y a un kiosque dans le corridor aujourd'hui.

➤ Rapport du comité LGBT

Pierre de Montigny présente le rapport. Il présente le VP élu au comité, Christophe Gastaldie et l'autre membre du comité, Joaquim Alexo. Il essaiera de faire son rapport de façon brève, puisque d'une année à l'autre ce sont toujours les mêmes événements qui ont lieu. Il remercie Daniel St-Pierre qui s'occupe de la logistique, ainsi que Benoît et Renaud.

Il y a souvent seulement 4 ou 5 personnes aux rencontres du comité. Le plus grand enjeu des comités est qu'il n'y a que des hommes. Il doit y avoir des femmes LGBT dans tous nos membres, mais on ne les rejoint pas. Il insiste sur l'importance de faire circuler les invitations. Il demande aux président-e-s et secrétaires des sections locales de s'assurer que les informations se rendent aux membres. Les réunions sont généralement le samedi matin, mais la prochaine rencontre sera un vendredi matin. Ce sera peut-être plus facile de rejoindre des membres. Si les vendredis n'attirent pas davantage de participation, nous reviendrons aux samedis.

En ce qui a trait à l'affiche du 17 mai, il y a une version nationale et une version québécoise traduite disponibles au kiosque. Il y a des pamphlets aux allié-e-s contenant des informations de sensibilisation. Jerry a envoyé la semaine passée un mémo disant que dans toutes les provinces où il y a un défilé de la Fierté, les membres sont encouragés à participer. Le défilé au Québec sera le 14 août. La veille, le 13 août, se tiendra la journée communautaire, où le comité rencontre la population se promenant sur la rue Ste-Catherine. Le comité, qui est montréalais, offre aussi du soutien aux régions qui font des défilés. Benoît, qui fait partie du comité LGBT de la FTQ, nous a annoncé que lors du 375^e anniversaire de Montréal en 2017, se tiendra le World Pride, où le monde entier sera invité à venir célébrer avec nous. Unifor aura probablement son propre char pour l'événement.

Proposé par Pierre de Montigny
Appuyé par Annette Boissonneault

ADOPTÉ

Questions/commentaires :

Un secrétaire archiviste tient à féliciter le comité et à les appuyer. Il note que les envois des comités souvent ne se rendent pas. Il ne reçoit pas les documents du comité LGBT ni des autres comités, il doit faire les démarches pour les obtenir. Ceci peut expliquer le manque de participation aux comités. Une liste est mise à jour présentement pour connaître les noms de tous ceux et celles qui veulent recevoir les invitations. Contacter Daniel pour donner son nom.

Pierre conseille de téléphoner à Maxime Ouimet pour s'assurer que les gens sont bien inscrits sur la liste d'envoi.

Point d'information : Normand vient parler d'un projet CEP qu'il fait avec son groupe de 5 membres dans un organisme culturel, le CCSE Maisonneuve (centre culturel et sportif) de Hochelaga-Maisonneuve. Il a été décidé de faire ce projet dans le milieu communautaire, d'avoir un CA et d'être sans but lucratif. L'OSBL choisi est déjà fréquenté par les membres du comité. Cet organisme a une Fondation (la Fondation Yves Poulain) qui a pour mission de promulguer tout projet qui a des objectifs définis par les dirigeants. Le CCSE s'occupe aussi d'une base de plein-air à Ste-Émilie-de l'Énergie afin d'offrir des vacances aux gens à faible revenu. Il héberge aussi le Carrefour familial Hochelaga et la Dauphinelle. Seulement 88 personnes peuvent aller au camp de vacances. Nous avons déjà quelques soutiens financiers, mais en cherchons d'autres. Il y aura des demandes de subventions auprès des paliers de gouvernement, de la section locale d'Unifor, des activités de levées de fonds, etc. Une table est disponible lors du présent congrès pour ramasser des fonds.

Jaques Ouimet (local 100) les félicite et les supporte avec un montant de 500\$.

➤ Allocution de Robert Beaugard

Renaud vient présenter Robert Beaugard, doyen de la faculté de foresterie, de géométrie et de géographie de l'université Laval. Titulaire de la Chaire industrielle sur les produits de bois d'ingénierie structuraux et d'apparences de 2003 à 2008, il a été impliqué dans le développement de nouveaux produits de bois d'ingénierie québécois et dans le développement de nouveaux procédés de fabrication. Il a aussi fait de la recherche sur les modèles à valeurs ajoutées pour des entreprises forestières du Québec. Son champ d'expertise est l'analyse et la modélisation de systèmes complexes. Il s'intéresse à la contribution de l'aménagement forestier et aux changements climatiques. Auteur de plus d'une centaine de communications scientifiques, il a été chercheur en Nouvelle-Zélande et a joué un rôle-clé dans la création du département des produits de valeurs ajoutées de FP Innovation. Il est membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec et de plusieurs autres ordres d'ingénieurs nord-américains. Il a reçu des prix, dont en 2006, la mention d'ingénieur forestier de l'année pour avoir réalisé le pavillon Gene-H.-Kruger de l'université Laval, un bâtiment bioclimatique en bois. Il a présidé le chantier de la production de bois visant à proposer au Ministre des forêts, de la faune et des parcs des orientations économiques pour la stratégie de développement durable des forêts. Robert abordera plus largement la question de la transition vers une économie qui va nous permettre de combattre les changements climatiques. Suite à l'accord de Paris, le Québec et le Canada ont pris des engagements, il tracera quels sont les enjeux et les actions pour les prochaines années et comment l'économie du Québec en sera touchée. -Voir l'annexe 2 pour le compte-rendu détaillé-

Serge explique les consignes pour les ateliers qui se tiendront cette fin d'avant-midi, puis sur la manifestation de ce midi.

➤ Allocution de Daniel Boyer, Président de la FTQ

Daniel Boyer, Président de la FTQ vient s'adresser à l'assemblée sur le FSM (forum social mondial). Le FSM aura lieu pour la première fois à Montréal, du 9 au 14 août 2016. C'est la première fois qu'il se tiendra dans un pays du nord. 5 000 organisations de la société civile de partout au monde y seront. On attend entre 50 000 et 80 000 participants. Le dernier à Tunis a accueilli 80 000 personnes. On retrouvera 1 500 activités autogérées sur différents sujets. L'objectif principal du forum est de parler de la construction de communautés plus équitables et plus respectueuses de l'environnement. La charte du FSM a 13 articles, dont le premier : «Le FSM est un espace de rencontres ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratiques, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences et l'articulation en vue d'actions efficaces d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme et qui s'emploie à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain». C'est lors du dernier forum que les organisations syndicales ont poussé pour que ce forum se tienne à Montréal. Dans les précédentes rencontres, les syndicats n'étaient pas très présents, mais ont commencé à l'être davantage depuis les deux derniers. Il y a aura plus d'ateliers sur le monde du travail cette année, dont des ateliers syndicaux (10, 11 et 12 août). Il y aura par exemple un quartier ouvrier, où les syndicalistes de la planète pourront se rencontrer. Les termes proposés sont : les nouvelles luttes syndicales, les nouvelles stratégies d'organisation et de négociation, la transition juste, lutte à la précarité, vision des syndicats pour le développement, alliances syndicales, alliances avec la communauté, défense des travailleurs non syndiqués, mobilisation syndicale québécoise, lutte à l'austérité. La FTQ est un partenaire important du FSM. L'ensemble des syndicats pancanadiens également. On a jusqu'au 15 mai pour proposer un atelier. La FTQ tiendra au moins 3 ateliers, touchant entre autre la campagne sur le salaire minimum. Alexandre Taillefer devrait faire partie de ce panel. Il y aura aussi un atelier sur l'assurance-emploi. Le comité jeunes et le comité LGBT devraient également tenir des ateliers. Selon la formule du forum, il n'est pas nécessaire de s'inscrire aux ateliers. Ce forum est un moment important pour permettre une convergence des groupes et des sociétés.

Demande de parole par Jacques Benoît, de la section locale 175 :

Il demande de soutenir la recommandation de Renaud d'aider les gens de Fort McMurray avec une cotisation de 1\$ par membre. La section 175 donnera 5\$ par membres.

Proposition officielle de ramener dans les exécutifs des sections locales la demande de cotisation.

Appuyée par Yves Guérette.

ADOPTÉ à l'unanimité

Renaud rappelle que les sections recevront par courriel les détails sur comment et où envoyer les cotisations.

➤ Rapport du Comité de francisation

Lucie Pratte, présidente du comité, mentionne que le sujet de la protection du français est souvent considéré comme une question délicate et politique, elle l'est, mais elle clarifie que le but du comité est de maintenir le français comme une condition de travail. Cette condition de travail affecte toutes les autres conditions (examens de compétences, formations, santé et sécurité, promotions, vie syndicale). Puisque plusieurs parties de la Charte de la langue française sont réputées faire partie de la plupart de conventions collectives et peuvent faire l'objet d'un grief, il est important que les élus syndicaux puissent représenter efficacement leurs membres.

Mandat du comité est : En conformité avec les règlements du Conseil québécois et les statuts et règlements du syndicat national, le comité vise à accroître la participation des membres dans les activités de francisation des sections locales. Même s'il n'a aucun pouvoir décisionnel, le comité a un rôle consultatif et doit faire rapport aux délégué-e-s du Conseil québécois. Le rôle du comité est de sensibiliser, informer et mobiliser les syndiqué-e-s pour promouvoir l'usage du français comme langue usuelle de travail dans leur entreprise, conformément aux dispositions de la charte de la langue française. Le comité a aussi pour rôle d'informer et mobiliser les syndiqué-e-s afin de promouvoir le français comme langue usuelle de travail dans les entreprises privées de compétence fédérale au Québec non assujetties à la loi sur les langues officielles. Pour ce faire, le comité peut offrir un service-conseils et proposer des actions concrètes visant à acheminer les revendications des membres des sections locales au comité de francisation de leur entreprise. Les membres du comité mettent en œuvre les autres mandats qui leur sont confiés par le bureau exécutif du Conseil québécois.

Membres du comité : Lucie Pratte, Claude Lahaie et Richard Labossière. Cathy St-Amant (exécutif) et Olivier Carrière (soutien technique) participent aussi aux rencontres du comité.

Le comité a tenu 3 rencontres jusqu'à maintenant. La première rencontre a servi à définir le mandat et le budget du comité. La deuxième a servi à établir les structures du comité et son plan d'action. Avec l'aide de Rima Chaaban de la FTQ, la troisième rencontre a servi à faire le tour des besoins des membres en matière de droits liés à la charte de la langue française, des moyens de les revendiquer et de les faire respecter.

Le comité a préparé un court sondage qui a été distribué hier et espère avoir les réponses d'ici la fin du congrès. Ce sondage servira à connaître la situation du français dans nos entreprises. Les résultats permettront de cibler le type de kiosque à tenir lors du prochain congrès d'Unifor en novembre. La prochaine rencontre du comité sera le 10 septembre.

Christophe Gastaldie appuie.

ADOPTÉ

➤ Rapport des syndics

Odile Hébert présente le rapport couvrant la période du 1^{er} septembre 2015 au 29 février 2016. Recettes : Toutes les transactions relevées du compte à la Banque Laurentienne de la succursale 057 ont été vérifiées et sont conformes. Dépenses : Tous les chèques ont été vérifiés et sont conformes aux factures et aux livres. Une seule erreur de 3,84\$ s'est glissée. Le montant a été payé en trop sur un chèque émis le 17 décembre 2015. Au 29 février 2016, 15 chèques sont en circulation. Les livres ont été vérifiés par Odile, Mark Paquette et Yannick Houle, les 7 et 28 avril 2016. Odile énumère ce que le

Conseil québécois possède comme articles de bureau et matériel informatique. Les syndic recommandent de demander le changement d'adresse du secrétaire du trésorier dès qu'il y a une modification, parce que le courrier se rend encore à l'ancienne adresse. De plus, le logiciel master sera vérifié par un professionnel. On demande à l'exécutif d'envoyer par écrit aux président-e-s et secrétaires des sections locales les précédentes recommandations des syndic.

«Nous les syndic recommandons à l'exécutif du Conseil québécois de ne pas payer de frais d'administration et de représentation aux sections locales qui l'exigent, de limiter les dépenses des cartes de crédit du Conseil aux dépenses encourues pour le Conseil québécois et d'effectuer les paiements avant les dates d'échéance pour éviter les intérêts.»

Claude Lachaine appui le rapport

ADOPTÉ

Commentaires :

Nicolas Lalonde se lève contre le rapport. Il note que les frais d'administration sont un service que les sections locales rendent, ne sait pas à quoi s'élèvent les frais mais si ce n'est pas exagéré, ils devraient être payés. Se demande quelles dépenses se paient avec les cartes de crédit et ne devraient pas l'être. Benoît rappelle que ce sont des recommandations et que ce sera discuté en conseil.

➤ Rapport du trésorier

Jean invite l'assemblée à consulter le rapport distribué et présente le rapport financier du Conseil québécois.

Le bilan couvre la période du 1^{er} septembre 2015 au 28 février 2016.

Solde en août 2015 :	235 696,81 \$
Capitations et recettes :	160 591,85 \$
Conseil des retraités :	3 020,84 \$
Dons :	7 200,00 \$
Inscription au Conseil :	30 525,00 \$
Intérêts :	1 369,91 \$
Remboursements :	6 612,16 \$
Total des recettes :	209 319,76 \$
Solde total :	445 016,57 \$

Dépenses

Frais d'administration :	82,02 \$
Autres dépenses :	12 307,86 \$
Bourses d'études :	4 000,00 \$
Conseil :	219 461,67 \$
Conseil des retraités :	4 553,74 \$
Dons :	3 926,00 \$
Déplacements :	5 016,06 \$

Fournitures :	2298,30 \$
Hôtels :	2604,45 \$
Remboursements per diem :	2 570,00 \$
Remboursement autre:	125,00 \$
Remboursement de salaires :	9 552,99 \$
Location de salles/repas :	2096,41\$
Télécommunications :	15,35 \$
Timbres :	103,25 \$
Total dépenses :	268 713,10 \$
Solde au 28 février 2016 :	176 303,47 \$

Appuyé par Claude Grenier

ADOPTÉ

Présentation de Daniel Cloutier

Il nous entretient sur la protection des dirigeant-e-s des sections locales et des membres Unifor exerçant des fonctions syndicales et bénévoles en cas de lésions. Il remercie Daniel Demers qui avait monté une présentation à la FTQ. En 2007, la loi et certaines définitions de la loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles (LATMP) a été modifiée, notamment la notion de travailleur et la notion de dirigeant. Le dirigeant d'une personne morale, peu importe le travail qu'il exécutait pour la personne morale, n'était pas considéré comme un employé, il devenait un dirigeant. Un article a été ajouté pour protéger les dirigeants et les personnes qui siègent sur le CA, donc les officiers déclarés au registre des entreprises (Cet enregistrement fait une fois l'an devrait contenir seulement 4 personnes). Des employeurs ont commencé à contester ces modifications, par exemple disant qu'ils ne sont pas responsables de l'accident de travail si la personne n'est pas au travail, mais est partie siéger en tant que représentante syndicale. Il leur a été donné raison, comme quoi l'employeur est le syndicat pour la journée. La CCST a répondu qu'il fallait inscrire les militants si on souhaite qu'ils soient protégés. Les syndicats ont commencé des négociations avec la CSST parce que les taux qui s'appliquent aux entreprises sont plus élevés que ceux appliqués par une section locale. La CCST exigeait un taux unique par personne. Après négociations, on a obtenu que les taux tiendront compte de la taille des syndicats, seront basés sur la rémunération globale du dirigeant et qu'il y aura un délai en cas de modification en cour d'année s'il y a des élections. Les personnes libérées en tant que représentantes à la section locale doivent s'enregistrer à la CSST. Si d'autres personnes travaillent aux sections locales, le même problème se pose. S'agit-il de l'employé de l'entreprise ou du syndicat? Selon la CSST, si c'est l'employeur qui paie les libérations, l'employé demeure couvert par celui-ci, si c'est le syndicat qui rembourse, c'est lui qui couvre l'employé. Il faut donc s'assurer de protéger adéquatement en fonction de la masse salariale remboursée à l'employeur. Le taux est de 0,72\$ pour chaque 100 \$ gagné. On recommande au syndicat de ne pas se déclarer d'office l'employeur de l'accidenté. L'employeur doit d'abord faire la contestation. Si c'est un accident grave, ce sera à l'employeur de trouver un nouveau travail adapté à l'employé. Si le syndicat est considéré comme l'employeur, il sera tenu de trouver un autre emploi à la personne accidentée. L'employeur principal doit demeurer autant que possible l'employeur principal. Si des activités syndicales impliquent l'employeur, les personnes seront considérées comme ses employées (ex : comité de relations de travail, révision de textes, etc.). Par contre, si les activités ne sont pas reliées à l'employeur, telles que tournois, manifestations, activités sociales, les personnes sont considérées comme employées du syndicat. La plupart des jurisprudences vont en ce sens. Pour les bénévoles, il faut aussi fournir une couverture, donner le nombre approximatif de bénévoles et le nombre approximatif

d'heures faites pendant l'année. Il est important de maintenir la liste des bénévoles à jour. La CSST pourrait reculer jusqu'en 2007 pour demander des cotisations, mais si les sections locales se mettent à jour d'ici le 1^{er} juin 2016, la rétroaction ne reculera que jusqu'en janvier 2015. La CSST a mis sur pied une équipe pour faciliter la transition (à Longueuil au 1-844-838-0808).

Accueil des grévistes en lock-out, dont ceux de Delastek.

Xxxx prend la parole. Il mentionne que Delastek reçoit des subventions pour la création d'emplois, mais il crée très peu d'emplois. Il faut envoyer le message au gouvernement de ne pas donner de subventions tant que le conflit est en cours. Ça fait 13 mois que la grève dure. On essaie de respecter la loi. La population de Shawinigan nous soutient. Merci aux délégués qui nous appuient et à Unifor pour l'appui financier.

Benoît laisse la parole à Michel Clavette qui vient nous parler d'un autre conflit qui perdure à la SAAQ de Laval. Le salaire est à 15\$ là-bas, alors qu'il est de 3\$ de plus ailleurs. On demande de la dignité pour ces employés. On a un mince espoir que ça puisse se régler dans les prochaines semaines.

Commentaires :

Un membre retraité fait part que certains libéraux ont des liens familiaux avec Delastek. Les députés du coin sont pour la plupart des libéraux. Il incite les membres à écrire à ces députés pour dénoncer leur soutien à Delastek.

Lors du dernier Conseil québécois, un chèque de 2 500 \$ a été remis par la section 2889, elle redonne le même montant aujourd'hui.

Manon Camiré propose une collecte silencieuse pour soutenir les grévistes.

PAUSE

Suite des commentaires :

Benoît annonce que le montant accumulé pour la collecte silencieuse est de 4 500\$. Merci aux membres. Demande d'un membre (pas nommé) que le Conseil québécois double le montant qui a été récolté, même qu'il soit arrondi à 10 000\$.

Isabelle Gonthier appui la proposition.

ADOPTÉ

Annonce : Au Séminaire St-Joseph ce soir à 19h30, présentation du film "fermeture d'une usine", avec des gens de la région.

Un membre vient porter à l'attention de l'assemblée le fait qu'un agent de sécurité syndiqué FTQ a fait un doigt d'honneur à un gréviste de Delastek et que ceci est inacceptable.

Jean annonce que le comité exécutif s'est consulté plus tôt au sujet de la proposition faite d'augmenter la cotisation pour les travailleurs de Fort McMurray à 5\$ et qu'il a été convenu de verser 5 000\$. Il en fait la proposition.

Nikola Montagne appuie

ADOPTÉ

Adoption de la recommandation du Directeur québécois

Recommandation : Que les dirigeants et dirigeantes des sections locales participent en grand nombre et diffusent l'information pour que leurs membres passent à l'action en regard des campagnes suivantes :

- "D'égal à égal c'est fondamental" en signant la pétition en ligne au www.egalegal.ca
- Contre l'accord du partenariat Trans Pacifique (le PTP) en envoyant des lettres au comité permanent du commerce international de la chambre des communes à Ottawa, et ce, avant le 30 juin 2016, avec l'aide du site internet www.parlonsduptp.ca
- Campagne "L'assurance-emploi c'est pour tout le monde" en signant la carte postale à cet effet
- Campagne sur les soins de santé en signant la carte postale à cet effet

Daniel Lapointe appui

ADOPTÉ

Commentaires :

Un membre suggère que la campagne "Chaque vie est prioritaire" soit ajoutée à la recommandation. Une personne rappelle que cette recommandation avait déjà été acceptée au dernier Conseil.

Un membre note que les gens sont en faveur des pétitions mais que finalement, il manque de signatures. On a eu seulement 7 000 noms pour la campagne des secteurs prioritaires. Très décevant. Il y a beaucoup de travail fait par les organisateurs, mais les membres doivent prendre le relais ensuite. C'est la responsabilité des délégué-e-s de ramener ces informations dans leurs sections locales.

➤ Comité de résolutions

Président : Stéphane Daigneault

Membre : Richard St-Onge

Membre : Nikola Montagne

Représentant national : Luc Deschênes

Luc explique les procédures à suivre pour les résolutions, telles que présentée sur la feuille fournie. Lors du dernier congrès, il y avait eu des questionnements quant au déroulement ou au travail du comité. Il commente les 'précisions sur les règles'. Les résolutions sont classées en 2 catégories : générales (doivent être appuyées par 50% des membres présents) et statutaires (doivent être appuyées par au moins 66 2/3 % des membres présents). Le rôle des membres du comité est d'examiner chaque

résolution reçue par les sections locales, en déterminant si elles sont dans l'ordre, si elles s'adressent à la bonne instance, si c'est dans l'intérêt du syndicat, sans tenir compte de leur opinion personnelle ou sectorielle, et ils doivent être le plus objectifs possible. Le comité peut formuler des résolutions au besoin et recommander le rejet ou l'adoption de résolutions. Les votes aujourd'hui ont lieu sur les recommandations du comité et non sur les résolutions en tant que telles. Pour amender une résolution, il faut faire une proposition de renvoi au comité des résolutions avec des instructions. Un-e délégué-e ne peut pas faire une proposition de renvoi s'il est déjà intervenu dans le débat.

Résolution numéro 1

Résolution de la page 1 du cahier de résolutions, soumise par l'exécutif du Conseil québécois qui vise à clarifier le processus électoral des dirigeant-e-s du Conseil québécois. Qu'il soit résolu que les articles 3 et 5 des règlements du Conseil québécois soient amendés : 3.1 (durée du mandat), 3.4 (postes vacants), 5.4 (clarification du déroulement des nominations et de l'élection des dirigeant-e-s), 5.5 (allocutions des candidat-e-s), ajout d'un article 5.8 (postes vacants). Sophie apporte des explications supplémentaires. Lors du prochain congrès se tiendront les élections des nouveaux mandats.

Le comité recommande l'adoption de cette résolution.

Appuyée par Manon Camiré

ADOPTÉ

Résolution numéro 2

Résolution de la section locale 894 qui demande un changement de nom du comité des travailleurs ayant un handicap pour 'comité des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité.'

Le comité recommande l'adoption de cette résolution

Appuyée par Stéphane Gosselin

ADOPTÉ

Résolution numéro 3

Résolution sur les lésions professionnelles et la loi LATMP, l'obligation des employeurs de fournir des accommodements et les contestations de la CSST. Qu'il soit résolu que le Conseil québécois, via son exécutif, entreprenne des démarches auprès des représentants FTQ qui siègent au CA de la CNESST afin de faire front commun avec les représentants des travailleurs pour que la CNESST abandonne sa contestation juridique et se conforme au jugement de la Cour d'appel du Québec.

Le comité recommande l'adoption de cette résolution.

Appuyée par Diane Labrecque

ADOPTÉ

Un membre demande quelles sont les démarches qui ont déjà été prises par rapport à ce dossier. Renaud viendra en parler plus tard.

Résolution de remplacement de la résolution 4

La section locale 510 avait fait une résolution sur le harcèlement psychologique : Entendu que la FTQ n'a pas de politique anti-harcèlement, que le conseil d'Unifor envoie des recommandations au prochain congrès FTQ afin qu'elle se dote d'une politique sur le harcèlement.... On propose un changement dans le texte au sujet de la destitution, parce qu'il est un peu contraignant pour les sections locales.

Le comité recommande l'adoption de cette résolution de remplacement.

Appuyée par Eric Belzile

Commentaires

La section locale 510 Bombardier se lève contre la résolution de remplacement. Ils veulent une résolution avec plus de 'mordant' qui donne des outils pour redresser les problèmes, mais aussi qui permet de destituer ou congédier au besoin. À ce moment, c'est que la situation n'est plus au stade de la prévention mais de la réaction.

Les sections locales 6001, 62, 728, 698, 510 (Pratt & Whitney), 2889, 1044 se lèvent également contre, pour les raisons suivantes : Le remplacement proposé n'est pas assez contraignant et enlève un pouvoir d'action. C'est un dossier très difficile à traiter, il faut des outils et des balises solides et claires à soumettre à la FTQ. Le harcèlement est très grave et changer la résolution serait de le minimiser. Les gens qui font du harcèlement s'accrochent à leur poste, alors ça prend des mesures pour pouvoir les destituer au besoin. On a vu à cet égard la situation survenue à la FTQ Montréal Métropolitain. C'est à la FTQ à donner l'exemple.

Un membre rappelle que ceci est une action syndicale, ce ne sera pas les sections locales qui vont faire les congédiements, mais la FTQ.

La section locale 510 fait une proposition de renvoi avec instructions. Elle est d'accord avec les 'attendu que'' proposés, mais veut retourner aux 2 résolutions de la résolution 4 originale.

Appuyé par Manon Camiré

ADOPTÉ (renvoi avec instructions)

Le comité s'attendait au renvoi, il recommande la résolution de remplacement avec les 2 attendus de la résolution 4 originale.

Appuyé par Richard Vincent

ADOPTÉ

Les résolutions numéro 6 et numéro 7

Seront traitées ensemble et ne sont pas recevables, malgré la sympathie à la cause des retraités. On ne la rejette pas, mais on ne peut pas la recevoir. La cotisation du Conseil québécois se retrouve dans les statuts du syndicat national. Le Conseil québécois ne peut pas prendre des actions qui sont déjà incluses au national. Les modifications doivent être faites lors du congrès statutaire. Au congrès en août, on fera tout pour que ça passe aux résolutions du national.

Commentaires :

Michel Thibault du Conseil des retraités se dit déçu. Ceci a été parlé à 3 conseils. Les retraités ne demandent pas la charité mais juste de pouvoir fonctionner. La situation est québécoise. Il ne comprend pas pourquoi ça devrait se rendre au national.

Plusieurs autres sections locales de disent également déçues (510, 698, 510 Pratt & Whitney, 2889, 62, 142, 522, 728, 2889)

Et font part de commentaires : Au congrès national, on entend que les décisions du Québec sont respectées, or ces résolutions-ci sont faites pour le Québec, Renaud l'a déjà mis dans ses recommandations. Pourquoi le Conseil québécois ne pourrait-il pas prendre des décisions pour le Québec? Pourquoi ne peut-on pas inclure ceci dans les statuts du Conseil québécois? La culture des retraités dans les sections locales n'est pas répandue partout, mais la démographie change et il faudra en tenir compte. Les clubs des retraités sont une richesse, on doit un respect à ces travailleurs qui ont créé le syndicat avant nous. Le débat a été fait plusieurs fois, le montant est peu élevé, il faut se doter d'un montant pour soutenir les retraités. On se demande s'il faut vraiment changer les statuts pour ça, pourquoi ne pas donner le montant tout simplement? Les sections pourraient adopter dans leurs propres structures le montant fait aux retraités. Ça pourrait être fait volontairement, sous forme de dons, au lieu de passer par le national. Bref, on demande à l'assemblée de rejeter cette proposition. Un membre relève une certaine hypocrisie : on ne signe pas nos pétitions et on n'encourage pas nos retraités. On se demande comment se fait-il que seulement 30 sections locales cotisent sur 220? On suggère que les sections locales qui ne donnent pas le 0,02\$ soient nommées comme délinquantes lors du prochain Conseil.

Benoît rappelle que lorsque le comité rejette une résolution, il n'y a pas de possibilité de voter. On ne fait pas une recommandation de rejet, mais on dit que la résolution est irrecevable. Ça doit être traité au national. On comprend toutefois le mécontentement face à la situation.

Question d'un membre : Est-ce que le Conseil québécois peut déposer lors du congrès statutaire les résolutions au lieu que ce soit les sections locales qui le fassent? Peut-on faire une résolution ce soir?

Benoît pense que l'exécutif peut le faire, mais c'est à vérifier. Il confirme par contre que n'importe quelle section locale peut le faire. Il propose que l'exécutif prépare un modèle de recommandation qui sera envoyé à toutes les sections locales, qui, si elles sont d'accord, l'enverront elles-mêmes au national. Cette résolution doit être envoyée au plus tard le 22 mai pour le congrès, mais doit être adoptée préalablement en AG des sections locales.

Nikola du comité des résolutions rappelle que le but de l'exercice est d'avoir un débat et qu'il n'y a pas de débat ce soir. Qu'ont à dire les sections locales qui ne cotisent pas? Il n'y en a que 30 qui cotisent, pourquoi les autres ne le font-elles pas?

La section locale 137 ne paye pas la cotisation parce que leur employeur s'est poussé avec leur fonds de pension après la fermeture de la compagnie. Les retraités de leur section, au lieu de les soutenir, les poursuivent, alors ils n'ont pas trop envie d'aider les retraités. Mais il comprend que ce n'est pas le cas ailleurs et ils s'engagent à cotiser à l'avenir. De son côté, la section locale 299 a passé la résolution à son congrès et les membres l'ont refusée. Le représentant compte en reparler et essayer de faire une résolution d'urgence. Mais il considère qu'il ne faut pas obliger les gens à cotiser ni décider pour les autres sections comment gérer leur budget. Faire de la sensibilisation, mais ne pas obliger. La section

locale 250 soutient que dans sa compagnie, les retraités perdent de l'argent, ils se tournent contre les autres employés et non contre l'employeur. Les employés actifs perdent de l'argent aussi, ils doivent se battre contre l'employeur et contre les retraités.

Benoît rappelle que la cotisation n'oblige pas les sections locales à créer un comité des retraités.

Présentation de Lysanne Deshaies de la Fondation du Docteur Deshaies

Directrice de la polytechnique médicale depuis 40 ans, membre du CA de la Fondation, madame Deshaies vient nous entretenir sur la Fondation. La Fondation a pour mandat de soutenir des travailleurs en détresse physique ou psychologique, laissés à eux-mêmes et abandonnés par le système. La fondation vend des bijoux pour ramasser des fonds. Ces bijoux viennent de France ou d'Italie et sont en argent. Se tient aussi une fois par année, une soirée vin & fromages. Cette année, on a ramassé 50 000\$. La Fondation, qui existe depuis 1998, a aidé plus de 100 personnes. En 2015, 30 nouveaux dossiers ont été ouverts, des traitements et des examens ont été payés, etc. Lysanne entraîne en ce moment un médecin français pour les dossiers de CSST, mais il ne peut pas encore pratiquer, il y a des démarches en cours à cet effet. Elle nous quitte en nous rappelant que "les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts ou les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais."

➤ Rapport des travailleuses et travailleurs avec une incapacité

Manon présente le dernier rapport avant la création d'un nouveau comité à l'automne 2016. Le comité ne sait toujours pas ce qui est exactement attendu de lui. Il a ramassé 500\$ en vendant des lampes de poche cette année. Cet argent sera versé au **RAPLIQ**. Ses plus grandes réalisations sont celles menées avec le département d'éducation. À cet effet, tous les cours et congrès Unifor sont accessibles. Elle demande à l'assemblée combien de personnes ont eu affaire à des accommodements en milieu de travail, ont des collègues qui ont certaines incapacités, ou combien auraient eu besoin d'accommodement et n'en ont pas eu. Le mot 'accommodement' fait peur. Il a mauvaise presse, à cause des accommodements religieux, qui ne représentent que 1% de tous les accommodements. Les autres sont pour les personnes ayant une incapacité. La tendance des employeurs est de demander aux autres employé-e-s d'accommoder les personnes avec une incapacité, au lieu que eux le fassent. Il s'agit pourtant pour les employeurs d'une obligation légale. Le comité veut qu'il existe un outil à la disposition des membres. Un cours dédié aux accommodements sera mis en place, dont un pilote devrait être prêt à l'automne.

Du 1^{er} au 7 juin : semaine québécoise des personnes handicapées. Manon annonce que les 3 membres du comité ne se représenteront pas au prochain mandat.

Appuyé par Steve Lussier

ADOPTÉ

Commentaires :

Une membre trouve dommage que les gens du comité quittent leur mandat. Elle les remercie. Elle comprend que des gens ne se reconnaissent pas avec le terme 'handicap', ce pourquoi le nom du comité a été modifié, mais déplore qu'il n'y ait pas plus de membres qui s'impliquent.

Les deux candidats au poste de directeur viennent faire une présentation à l'assemblée

Mohamed Gadi se présente. Il parle de qui il est, de quelle est son expérience et de ce qu'il peut apporter à l'organisation. Il est arrivé d'Algérie en 2001. Il avait 10 ans d'ancienneté dans le domaine des télécommunications dans son pays. Comme tout nouvel arrivant, ce fut difficile au début. Il a étudié en aéronautique en 2003, il a trouvé un travail de technicien chez Bell Solution technique en 2004. En 2005, il a commencé son militantisme au niveau du syndicat. Sa conviction s'est agrandie de jour en jour. Il trouve que le travail dans un syndicat est très noble et courageux, malgré que la confrontation récurrente avec les employeurs soit difficile. En 2011, il a été élu en tant que vice-président de sa section locale (98). Son mandat a été renouvelé ensuite. Il gère actuellement les relations de travail de plus de 100 employés. Il se préoccupe particulièrement des accidents de travail et de santé et sécurité. Il a aussi suivi plusieurs formations en lien avec le syndicat. Il trouve qu'Unifor est inclusif et que le travail fait est très respectable. Il tient à sensibiliser et à faire la promotion du syndicat auprès des membres.

René Émond se présente. Il vient de Thurso en Outaouais. Il y travaille à l'usine depuis plus de 20 ans. Il s'est impliqué graduellement de plus en plus avec le syndicat. Il aime représenter les gens. Il est devenu délégué syndical, puis social, puis syndic. Il ne se sentait pas prêt à être le président de son syndicat, mais il a été convaincu par un collègue, et s'est aperçu qu'il était à sa place. Il aime être dans l'action et travailler avec une équipe. Il est un leader mais veut avancer avec ses collègues. Après avoir participé au programme familial TCE, il s'est senti transformé. Il est président du conseil régional de la FTQ en Outaouais. Il aime aller partout et améliorer ses connaissances. Il a également donné des formations. Il croit qu'Unifor peut faire quelque chose de grand et de meilleur et espère en faire partie.

AJOURNEMENT

Vendredi, le 6 mai 2016

Benoît informe l'assemblée qu'on doit faire les élections plus tôt que prévu aujourd'hui en raison de la logistique de la salle.

Magali Giroux, une participante qui n'a pas le droit de vote, demande le droit de parole. Elle se présente, elle est coordonnatrice pour la campagne 'Sauvons Postes Canada' au syndicat des travailleurs des Postes. Elle a distribué aux membres une feuille qu'elle aimerait voir remplie. Il y a un moratoire temporaire actuellement sur la livraison de la poste à domicile. Le syndicat demande au gouvernement de mettre sur pied une banque postale. Il y en a dans tous les pays industrialisés, il s'agit d'une banque citoyenne, plus près du communautaire. Les banques postales investissent dans la construction de logements sociaux ou viennent en aide aux agriculteurs, par exemple. À l'origine des Caisses populaires Desjardins, le mandat était similaire. Postes Canada a des comptoirs postaux dans 6 400 communautés. Partout où les caisses populaires ont délaissé les communautés, Poste Canada est présent. Il serait facile d'y offrir des services bancaires. 2 millions de personnes au pays font affaire avec Insta-chèque, faute de compte bancaire. Postes Canada a eu une banque postale durant 100 ans (de 1868 à 1968). Le lobby des grandes banques les a fait fermer. Les banques canadiennes font des profits de 35 milliards par an, sans que ça retourne à la population. Postes Canada est une société d'État, les profits seraient reversés à la population. La motion sera déposée à la chambre des communes bientôt.

Jacques Ouimet remercie le Conseil pour le cocktail d'hier. Il a distribué ce matin 2 documents sur le Conseil des métiers spécialisés d'Unifor: 'Qu'est-ce que fait le Conseil pour vous' et un autre sur les besoins des membres et le support que le Conseil peut apporter. Il y aura aussi une traduction du site d'ici quelques mois. Pour informations : (514) 588-7180

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand :

- 208 délégué-e-s dont 185 hommes et 23 femmes
 - 120 sections locales
 - 40 représentant-e-s nationaux
 - 20 délégué-e-s spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
 - 14 suppléant-e-s
 - 13 invité-e-s
 - 78 observateurs
 - 10 membres du personnel
 - 1 représentant des médias
- Total : 55 femmes et 330 hommes, pour un total de 385 personnes (14% femmes et 86% hommes)

Merci à Alain Gagnon qui va repartir avec l'affiche de Sandra et qui va la remettre à sa famille.

Synthèse des ateliers de jeudi avec Marie-Andrée

Le nombre de participant-e-s aux ateliers a été un peu moins élevé qu'espéré. La présentation de Monsieur Beauregard a été grandement appréciée.

Réponses aux questions :

- 1) Est-ce que votre secteur d'activité est à risque. À l'exception des télécommunications, tout le monde a dit que oui, leur secteur était à risque.
- 2) Y-a-t-il dans vos milieux de travail des produits qui s'inscrivent dans la lutte aux changements climatiques? Oui: alliages plus performants dans l'aérospatial et le secteur automobile, moteurs moins énergivores, produits de l'ardoise à valeur ajoutée, vernis de planchers évolués, chauffage au biogaz, voitures et autobus hybrides, traitement des déchets, amélioration des systèmes de navigation des avions, camions de plus petite taille, fibre de bois, etc. Par contre, des employeurs utilisent l'argument des changements climatiques pour faire des compressions d'emplois (par exemple, dans le secteur de l'hôtellerie où la literie est lavée moins souvent, donc réduction de personnel). D'autres tiennent responsables les employés du tri des matières toxiques. Perte d'emplois à cause de l'utilisation de moteurs électriques. Plusieurs membres disent qu'il n'y a pas vraiment de discussions sur les changements climatiques avec les employeurs.
- 3) Est-ce que des mesures liées aux changements climatiques sont en vigueur dans votre entreprise? Voir 2
- 4) Quel rôle politique ou social Unifor peut-il jouer? Au niveau des gouvernements : Faire des campagnes de lobby pour faire connaître notre vision, assurer des budgets suffisants dans la

recherche et le développement, mettre en place des programmes qui permettent aux travailleurs de se trouver du travail dans d'autres industries, mettre en place un filet de sécurité sociale pour aider les travailleurs durant une transition. Au niveau de la production : Encourager la 2^e et 3^e transformation au Québec, modifier la vocation des produits fabriqués afin de les recycler dans d'autres utilisations. Au niveau syndical : Faire de la sensibilisation et de l'éducation basées sur des études sérieuses, promouvoir des produits verts, expliquer en quoi consistent les changements climatiques, défaire certains mythes, consulter les membres à la base avant de prendre des positions, tenir des consultations afin qu'Unifor adopte une position cohérente en matière de changements climatiques (ex : au sujet d'Énergie Est), tenter de prendre une plus grande place dans les médias.

Benoît ajoute qu'Unifor vise à être proactif au niveau des changements climatiques, c-à-d de ne pas seulement attendre les changements, mais prendre des mesures à l'avance pour les transitions. Il est conscient que la discussion avec Monsieur Beauregard a été écourtée hier faute de temps et qu'il y a un besoin d'en discuter davantage.

Renaud revient devant l'assemblée au sujet de la cotisation pour Fort McMurray. Il dit d'envoyer les dons à 'Feux de forêts en Alberta de la Croix Rouge Canadienne'. Voir les informations sur la feuille distribuée. Inscrive de quelles sections locales viennent les dons pour pouvoir faire le décompte des contributions.

Élections

Le représentant du comité demande aux scrutateurs de se rendre à la salle C. Il explique le déroulement de l'élection.

Après le vote, les résultats sont : nombre de votes rejetés : 250 (1 bulletin). Mohamed Gadi : 11 376 votes, René Émond 24 950 votes. René est élu.

René vient remercier ceux et celles qui l'ont appuyé. Merci à Mohamed.

Mohamed félicite René et lui souhaite une bonne continuation.

Proposition de la salle pour détruire les bulletins de vote

Yves Guérette propose

Lionel Bélanger appuie

ADOPTÉ

➤ Rapport de Santé et sécurité environnement avec René Émond

Il y a eu 2 rencontres en 2016. Il y a eu beaucoup de discussions et de choses en préparation, dont la marche 'Fil de vie' sur le Mont-Royal le 24 avril. Très belle organisation et démarchage. La campagne 'Chaque vie est prioritaire' est en cours, on espère plus de signatures.

En matière d'environnement, il y a eu une conférencière sur la menace des changements climatiques sur les espèces humaine et animales. Lors du dernier Conseil, une boîte à suggestions avait été mise en place. Plusieurs thèmes et idées en sont ressortis : avoir une politique sur l'eau, établir un code de

conduite en lien avec la CSST, déterminer les priorités, remettre 2 prix en environnement lors du Conseil québécois et 1 prix en santé-sécurité (à remettre aux sections locales ou à des individus qui se sont démarqués), remettre un prix hommage à une entreprise qui s'est démarquée en environnement. On reviendra sur les procédures lors du prochain Conseil.

Marc-André parle du journal Le Canarie qui sera bientôt lancé. Il sera disponible sur le site d'Unifor. Le canarie était autrefois utilisé dans les mines pour détecter les atmosphères toxiques. Ce sera un outil d'information sur l'actualité de la santé et sécurité et l'environnement. On espère qu'il servira à faire de la promotion. Les membres sont les bienvenus pour nous soumettre des articles.

La prochaine activité est le nettoyage des berges le 10 septembre. 24 septembre prochaine rencontre du comité.

Rapport appuyé par Lucie Pratte

ADOPTÉ

➤ Rapport du comité des jeunes

François parle du comité. 2 rencontres en 2016. Le comité travaille actuellement sur un plan d'action qui fait suite aux recommandations du directeur québécois faites lors du dernier Conseil (au sujet de l'encouragement à l'implication des jeunes dans les sections locales). Malgré l'appui de tous les membres, il y a eu très peu de réponses des membres aux activités proposées. Le directeur avait aussi proposé de faire un atelier pour connaître les obstacles vécus par les jeunes. Peu de jeunes participent au comité, on voudrait comprendre pourquoi et quelle formule serait la plus appropriée. Le comité travaille sur le guide pour les jeunes diffusé par le national, afin de le rendre plus conforme au Québec. La semaine de la relève est mise en place par la FTQ pour susciter la participation des jeunes syndiqué-e-s affilié-e-s à la FTQ. Le comité a proposé 3 ateliers : mentorat, formations, activités locales. Des directeurs ont offert du mentorat avec des jeunes, mais on a eu peu de demandes de la part de jeunes. Formation sur l'économie et la retraite : seulement 4 sections locales ont répondu à l'appel. Formation sur le syndicat et les procédures d'assemblées : peu de participation. Activités : seulement une section locale en a fait.

Le projet 'Initiatives' pour l'implication des jeunes au niveau du Conseil québécois a aussi difficilement attiré des jeunes.

Le projet 'Habillons un enfant' a permis d'amasser environ 2 300\$. 110 enfants ont reçu des vêtements. Plusieurs affilié-e-s veulent s'impliquer dans ce projet.

Appuyé par Michel Thibault

ADOPTÉ

Commentaires : Des membres assurent qu'ils vont tout faire pour recruter au moins un jeune. Merci pour la campagne 'Habillons un enfant'. C'est important que la population voie que les syndicats ne sont pas là seulement pour faire des grèves.

➤ Rapport du comité d'action politique

Philippe annonce une journée de formation samedi le 28 mai au Centre communautaire St-Pierre à Drummondville sur la rédaction de lettres d'opinions. Cette formation sera donnée par une journaliste. Véronique parle de la campagne des secteurs prioritaires. Dernièrement le nombre de signatures a augmenté, la campagne a été prolongée pour en obtenir davantage. La FTQ supporte maintenant la campagne d'Unifor et on a maintenant une publicité radio. Hugues parle de la campagne pour le salaire minimum à 15\$. Il y a des arguments pour et des arguments contre. Il faut se rappeler que ces emplois ne sont pas valorisés et difficiles, et que tout le monde mérite un salaire décent. On a entendu que les membres souhaitent plus de formation sur l'action politique. Le comité va offrir une première conférence sur le lobbying et la désobéissance civile à l'automne. Merci à Sylvain Martin, à François, à Renaud et les autres dirigeant-e-s et aux membres.

Appuyé par Christophe Gastaldie

ADOPTÉ

Commentaires : Félicitations au comité. La campagne pour l'augmentation du salaire minimum va durer 3 ans. En 2016, on veut faire connaître la campagne, en 2017 on essaiera d'aller chercher le maximum de partenaires, pour en faire un enjeu électoral en 2018. On va se faire dire par le patronat que l'augmentation à 15\$ créerait une crise économique, on va entendre toutes sortes d'arguments, il faut se tenir informé. Des états des USA ont déjà commencé à l'adopter.

Renaud ajoute qu'il y a en ce moment une tournée effectuée par le comité permanent du commerce international en lien avec un vote à venir à la chambre des communes (en février 2017) sur le programme de partenariat Trans Pacifique. Unifor travaille contre. La semaine prochaine un texte sera envoyé par courriel. Il n'y aura qu'à le copier et à l'envoyer pour tous manifester notre désaccord. 2 personnes seront embauchées pour rencontrer les sections locales en lien avec cette campagne.

Information : Pour le projet CEP, 2 100\$ a été amassé.

Eric Buisson propose que le Conseil québécois double le montant.

Appuyé par Michel Clavette

ADOPTÉ

Jean donne des informations sur la façon de procéder pour les cotisations aux retraités. Il rappelle que c'est important de s'inscrire au Conseil dans les délais et d'inscrire les délégué-e-s sous les bons statuts. Merci à Daniel St-Pierre pour l'aide dans l'organisation du Conseil.

Manon dévoile le nombre de soutiens-gorge amassé : 233 (donc 233\$ seront remis)

➤ Rapport du Fonds de solidarité par Guy Trépanier

Les libéraux ont tenus leurs promesses et on a récupéré les 30% de crédits d'impôt que les conservateurs avaient enlevés. En avril, le gouvernement a envoyé les informations aux employeurs. Les changements devraient être faits sous peu. Le crédit est rétroactif au 1^{er} janvier 2016. Les libéraux ont aussi remis l'âge de la retraite à 65 ans. Les dates pour la formation des RL sont connues.

La prochaine assemblée des actionnaires aura lieu le 17 septembre à Montréal. À l'époque, c'était les gens sur place qui votaient. Avec la nouvelle gouvernance, il y a une nouvelle procédure : 4 personnes

sont élues par tous les actionnaires, 19 personnes sont sur le CA du Fonds de solidarité, 7 sont nommées par la FTQ, 7 élus sont indépendants. Les membres élus qui viennent de la FTQ visent avant tout à protéger la mission du Fonds (créer et maintenir des emplois), les indépendants sont moins hésitants à faire perdre des emplois. Il faut que la FTQ reste en majorité. Il y a 4 personnes mandatées par Unifor pour aller sur le CA, mais 14 indépendants seront en élection aussi. En août, quand les procurations seront reçues, il sera demandé de faire de la promotion à l'intérieur des entreprises pour récupérer ces procurations en ciblant les directeurs d'Unifor. Guy explique la procédure pour voter.

Commentaires : Un membre soutient qu'il sera important de faire des séances d'information ou autres sur ce vote.

Discussions ouvertes sur les enjeux locaux et les rapports des représentant-e-s et directeurs-trices

Yannick Houle et Bruno Audet de la section locale 62 Bombardier (rapport p. 164 et en lien avec le rapport du directeur québécois p.7 et p. 19) : Dans les médias, tout a l'air de bien aller chez Bombardier. Il n'y a pourtant plus de relations de travail dans l'entreprise. Les ressources humaines ont changé. Les récents investissements n'ont pas été bien faits au niveau de l'emploi, surtout au Québec. Aucune promesse d'emploi n'est liée au 1,3 milliard de subvention. Le lendemain de l'annonce des investissements, le président annonçait des délocalisations au Mexique, au Maroc ou ailleurs. On est toujours en attente des investissements du fédéral. Il y a 400 mises à pied en ce moment, soit entre 26% et 50 % des membres. Les rappels sont retardés, pendant que les heures supplémentaires s'accumulent. On a aussi appris que la moitié des meubles de la série Global 7000 ne seront pas faits par nous. La convention collective n'est pas respectée. Une manifestation est organisée le 7 mai devant l'usine. La section 728 a un autobus et peut transporter des gens à la manifestation. Plusieurs sections locales mentionnent qu'elles participeront à la manifestation du 7 mai.

Sophie Albert parle de la valse des dirigeants entre Bombardier et Pratt & Whitney. Elle apporte une nuance à la page 157 : le pdg a fait un discours à la Chambre de commerce et à aucun moment il n'a utilisé le mot 'fabrication'. Son contenu n'était pas innocent.

Diane Labrecque mentionne que les anciens cadres de Bombardier sont rendus à Nova Bus. Des postes de bureau sont coupés pour être transférés en Pologne et en Inde. Volvo est rendu le propriétaire de Nova Bus. Il n'y a pas de plan d'action pour forcer le gouvernement à garder les emplois au Québec. Eric Titley revient sur son rapport à la p. 164. Il note les problèmes de mutations temporaires dans le domaine de l'aérospatiale.

Bruno ajoute que les membres ne devraient pas quitter avant la fin d'un congrès. Bravo à ceux et celles qui sont resté-e-s. Annette Boissonneault déplore elle aussi que des gens quittent plus tôt. Elle tient à ajouter des points concernant Fort McMurray.

Marc-André Paré se demande pourquoi à COP 21 aucun représentant du Québec ne faisait partie de la délégation d'Unifor. Il considère qu'un représentant du Québec devrait toujours participer à ces rencontres.

René Émond (p.131 du rapport) mentionne que leur convention collective est échue, que les griefs ne sont pas réglés et que la section locale ne semble pas pressée. Il y a aussi un problème avec l'accréditation syndicale. Il remercie Carl Proulx et Emmanuelle Marchand pour son travail.

Jacques Ouimet (p.137) ajoute que les choses n'avancent pas avec Via Rail, l'employeur demande plusieurs concessions, mais on a un nouveau médiateur.

Steve Lussier (p.37) donne quelques précisions sur les négociations avec Aéroplan qui ont duré 6 mois et sur les gains et concessions qui ont été faits. Beaucoup de pertes d'emplois dans les dernières années à cause des pressions sur les clients pour se servir d'internet.

Sylvain Martin apporte une correction à la p.46 : L'usine Baldor de Ste-Claire, annonce de fermeture le 26 avril à cause d'une plainte de dumping. À cet égard, Alain Blanchet demande de leur transférer les offres d'emplois.

Agenda des activités à venir

FSM du 9 au 14 août, Défilé de la Fierté le 14 août, Congrès statutaire du 22 au 25 août, Congrès de la FTQ du 28 novembre au 2 décembre 2016, 6^e Conseil québécois du 25 au 27 novembre.

Assermentations

Assermentations de René Émond par Benoît (Renaud sera assermenté en novembre)

Benoit remercie chaleureusement les organisatrices et organisateurs de ce Conseil québécois pour leur excellent travail ainsi que les délégué-e-s présents pour leur participation. Ce fut un bon conseil. Merci à l'exécutif et à tout le monde qui a travaillé lors du Conseil, aux représentant-e-s et au personnel de l'hôtel.